

Berne, le 24 janvier 2019 / Communiqué de presse

**L’association « Le congé paternité maintenant! »**

**félicite le canton de Neuchâtel**

**L’association « Le congé paternité maintenant! » se réjouit que le canton de Neuchâtel offre bientôt quatre semaines de congé paternité à ses propres employés. Neuchâtel est ainsi le premier canton qui satisfait à ce que demande l’initiative populaire pour un congé paternité raisonnable.**

Le parlement cantonal neuchâtelois a décidé cette semaine d’augmenter le congé paternité qu’il accorde à ses employés de cinq à vingt jours. Les promoteurs de l’initiative populaire pour un congé paternité raisonnable se réjouissent que le canton de Neuchâtel devienne le premier canton de Suisse à offrir ce que le texte déposé demande. Les employeurs publics ont un rôle de modèle à remplir. C’est ce qu’ont reconnu plusieurs villes, lesquelles offrent aussi à leurs employés 20 jours ou plus de congé paternité (Genève, Berne, Lucerne, Neuchâtel, Lausanne, Bienne, Bellinzone).

Pour plus d’informations:

Adrian Wüthrich, Président de l’association « Le congé paternité maintenant! », tél. 079 287 04 93

Matthias Kuert Killer, Directeur de l’association « Le congé paternité maintenant! », tél. 078 625 72 73